



**PORT AUTONOME  
DE COTONOU**

**DIRECTION DES MARCHES PUBLICS**

**PROCES VERBAL DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS  
D'INTERET**

**ARCHITECTURE INTERIEURE DU CENTRE DES AFFAIRES  
MARITIMES**

**Référence PPMP : PI\_DGT\_83283**

**Imputation budgétaire : 632420**

**Avril 2024**

## PROCES-VERBAL DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

**Objet :** Avis à Manifestation d'Intérêt N°003/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DMP/SAP du 28/02/2024 relatif à l'architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou.

**Méthode de sélection :** Sélection d'un consultant individuel (SC)

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi 22 avril à partir de 16 heures, dans la salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'est réunie afin de procéder au jugement des manifestations reçues dans le cadre de l'AMI cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°028/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 11 mars 2024 les personnes dont les noms suivent :

- **Président :** ADAHE VIGBE Félix Dieudonné, DMP ;
- **Rapporteur :** Sorhibou AVLESSI, Spécialiste en Passation des Marchés Publics, Coll/DMP;
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
DI	Adamo ESPOSITO	DI/PAC	Avec voix délibérative

Au terme de l'examen des manifestations, les notes obtenues par le candidat est résumée dans le tableau ci-dessus :

N°	Soumissionnaires	Score Obtenu	Score requis	Décision
1	SOUKAINA Hassani	90 pts	70	Qualifié

Du tableau ci-dessus et au regard des exigences de l'AMI, la commission d'évaluation des offres a décidé de retenir la manifestation du consultant SOUKAINA Hassani pour fournir une proposition technique et financière pour la négociation du marché.

Hj

Hj

De ce qui précède, la commission a donc déclaré fructueux l'avis à Manifestation d'intérêt relatif à l'architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou.


<b>Lot unique</b>	<b>Intitulé :</b> Architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou.
<b>Procédure</b>	
<b>Mode de passation</b>	Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)
<b>Justification</b>	(si requise)
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	(si requise)
<b>Soumissionnaire(s)</b>	
SOUKAINA Hassani	
<b>Candidats non présélectionnés</b>	
Néant	

<b>Candidats présélectionnés</b>
SOUKAINA Hassani

Le président a clôturé la séance à 16h 35 minutes

Fait à Cotonou, le 22 avril 2024

Le Président



**Félix Dieudonné ADAHE VIGBE**  
DMP

Le Rapporteur



**Sorhibou AVLESSI**  
SMP/DMP

Les membres



**Adamo ESPOSITO**  
CDIT/DI